

ACTUALITE D'AGC ET DU PORTAGE SALARIAL



Le portage salarial vous met dans la posture d'un consultant autonome et vous fait parfois endosser le rôle de commercial...

La négociation de votre intervention doit être cohérente et vous permettre de dégager la rentabilité souhaitée.

Pour ce faire, plusieurs paramètres seront à prendre en considération : l'expertise déployée qu'il faudra évaluer et les frais à engager pour mener à bien la prestation. Comptez sur l'appui des équipes AGC pour vous aider dans cette étape !

Bonne lecture !
L'équipe AGC

Facturer au juste prix



Négocier au juste prix pour assurer votre rentabilité

45 € par heure

300 € par jour

Tarification de votre Prestation



votre **tarif d'intervention en portage salarial reste librement négocié** mais doit néanmoins se rapprocher des montants minimaux exposés ci-dessus afin de **vous assurer une pleine rentabilité** et vous permettre de **dégager un salaire correspondant à un minimum de 2 900 € bruts.** (Minimum légal pour prétendre aux allocations chômage.)



Tarification de vos Frais professionnels

La question des frais de mission est incontournable. Ainsi, dans votre proposition commerciale, dans le cas où les frais représentent un poste important, pensez à **négocier la facturation de ceux-ci.** *Déplacements sur site, hébergement, frais de restauration...* sont autant de frais que vous devez anticiper.

L'idéal reste la **facturation au réel** qui vous assure une prise en charge intégrale des frais engagés pour votre mission.

La facturation d'un **montant forfaitaire de frais** peut également être envisagée.

Si vos frais de mission ne font pas l'objet d'une facturation dédiée c'est la facturation globale qui assurera cette prise en charge. Pensez donc à intégrer les frais que vous engagez dans la négociation de votre prestation pour facturer au juste prix...

VOS INDEMNITES KILOMETRIQUES

Si vous utilisez votre véhicule personnel à des fins professionnelles sachez que les indemnités kilométriques ont évoluées. Vous trouverez ci-dessous le barème applicable :

Puissance Fiscale	Jusqu'à 5000 kilomètres	Au-delà de 5000 kilomètres
3 CV et moins	0.408	0.285
4 CV	0.491	0.33
5 CV	0.54	0.362
6 CV	0.565	0.38
7 CV et plus	0.592	0.399

COMMUNIQUONS !

Notre Site Internet a évolué...

Vous trouverez sur celui-ci toute notre actualité et rencontres à venir !

Et pour toujours plus de proximité et d'interactivité rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



LinkedIn

viadeo



www.agc-portage.com